

Présents : Maxime Richard, Virginie Lesquier, Teddy Aboulafia, Mme Sarazin, Mme Galzi, Mme Sinfort, Mme Meseguer, Sandrine Carmona et Jean-Marc Lussert

Excusés : Gaëlle Massei

Il est rappelé aux différents représentants que le but de cette réunion en comité restreint est de faire un point d'étape sur l'avancement du PEDT élémentaire.

Teddy Aboulafia a appelé l'Education nationale afin d'avoir un retour sur les horaires proposés c'est-à-dire le mardi et le vendredi que la classe se termine à 15h30 et qu'il y ait 1h30 de TAP. Une réponse sera communiquée mi-février.

Le DASEN a répondu oralement à monsieur Aboulafia sur la possibilité que la demande soit acceptée !

La mise en place du transport scolaire a été évoquée ainsi que les horaires de bus. Ne dépendant pas d'autres communes, nous n'avons pas de contraintes d'horaires.

Le dossier complet du PEDT est à rendre pour le 12 Mai 2014. Pour une bonne cohérence par rapport au travail effectué en amont, le PEDT sera écrit avant les échéances municipales.

Une réflexion est à faire sur le recrutement par rapport aux subventions s'élevant à 50 euros par enfant. Une estimation de l'investissement financier de la Mairie s'élèvera à 100 000 euros par an en terme de masse salariale seulement. La demande de dérogation sur le taux d'encadrement est à réfléchir selon les projets mis en place. Certaines activités demandent un nombre d'enfant plus réduit (exemple : atelier cuisine) et d'autres non (activités sportives)

Une présentation des objectifs 2014 ainsi que des projets ont été présentés par Mme Lesquier.

Suite à l'énonciation des objectifs, Mme Sinfort, d'un avis personnel, a rebondi sur l'objectif de la réussite éducative en évoquant le besoin de liens entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animation, afin de mieux faire passer l'information.

La question de la confidentialité a été abordée sur le fait que l'équipe enseignante ne peut pas divulguer des informations concernant l'élève et sa famille. Comment lever le frein ? Une charte de confidentialité a été évoquée pour permettre à l'équipe ALAE de partager des informations. Un projet de réussite éducative pourrait naître au sein de la commune, ce qui permettrait de mettre en place des réunions pluridisciplinaires et de proposer un parcours individualisé aux enfants présentant des fragilités. Le TAP pourrait proposer des activités de contournement tels que la cuisine ou le bricolage où des notions mathématiques peuvent être abordées. Le but n'étant pas de stigmatiser les enfants en difficultés.

L'association la Ruche a évoqué la mise en place, par l'association, d'entretiens à la demande des parents avec des enfants en difficulté.

Un avis commun des différents acteurs éducatifs (parents, école, ALAE) serait un meilleur suivi pour l'enfant.

Le soutien et l'étude sont effectués principalement le matin ou le midi. Ils sont un moment privilégié avec des petits groupes d'enfants qui permettent d'effectuer une pédagogie différente car ce sont des professeurs référents.

Suite à l'énumération des objectifs, il y a eu des réactions.

Par rapport à l'objectif de « Favoriser la participation des enfants », il faudrait tisser plus de lien avec le CME/CMJ et comment l'ALAE devient un relais des projets/actions du CME.

Virginie a énoncé différents projets afin de répondre aux besoins et aux envies de tous : ateliers scientifiques qui intéressent les garçons, projets sportifs de découverte...

Mettre en place des activités qui draineraient davantage de participation des garçons en dehors des activités sportives.

L'AEP a proposé un projet bibliothèque qui pourrait être inséré dans d'autres projets. Une discussion a été faite sur des activités pouvant permettre aux enfants de faire leurs devoirs sur le temps périscolaire. Nous avons fait la proposition d'aménager un espace d'autonomie qui répondra à leurs besoins.

Un appel à projet va être mis en place auprès des associations. Pour les associations, la mise en place d'un cycle de découverte, au sein des TAP pourrait sensibiliser les enfants à l'activité avant de leur permettre de la poursuivre en s'inscrivant ensuite directement à l'association ou au club.

Après énumération des propositions de projets qui pourraient être mis en place dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires l'année prochaine (cf. feuille de présentation), l'AEP a souhaité rajouter d'autres propositions :

- Musique
- Cirque
- Jardinage
- Echecs
- Chorale
- Kamishibai
- Orientation dans la ville (parcours d'orientation)
- Journal de l'école/périscolaire
- Eveil aux langues étrangères
- Vivarium

Mme Sinfort également suggéré la mise en place de projets en langues étrangères.

Un passeport « Découverte d'activités » a été proposé. Il serait mis en place en début d'année jusqu'aux vacances de Toussaint. Il permettra aux enfants de découvrir tout un panel d'activités avant de choisir dans quel projet il souhaite s'engager.

L'enfant a également besoin de repères visuels afin de l'aider entre la sortie de la classe et les TAP. Fabriquer des arrêts de bus serait une bonne idée ! Il reste à réfléchir comment s'organiser et rejoindre les lieux d'activités par temps de pluie.

Par manque de locaux, il faudrait mettre en place une « charte d'utilisation des locaux » car avec le nombre d'enfants, les salles utilisées actuellement par le périscolaire ne seront pas suffisantes. L'AEP demande s'il y aura des casiers afin que les enfants puissent mettre leurs affaires sans peur de les perdre.

Le temps du goûter se trouvera sur le temps du TAP et sera une bonne transition entre l'école et le TAP. (Précisions à rediscuter au prochain PEDT).

Les projets seront adaptés à chaque tranche d'âge et répondront à leurs besoins. Il nous paraît important de mettre en place un lieu où les différentes tranches d'âge peuvent se rencontrer et faire société (aménagement d'un lieu autonome : coin symbolique, jeux de société, coin de devoir et de lecture...)

Suite aux différentes discussions, l'accompagnement aux devoirs, le mardi et vendredi, posera problème car l'équipe enseignante finira à 15h30 et ne fera pas l'étude avant 17h. Mme Sinfort propose que les enseignants qui le souhaitent puissent animer les TAP jusqu'à 17h avant l'accompagnement aux devoirs.

Les modalités d'inscription des enfants aux différentes activités restent à définir...

Afin d'évaluer les projets, le fonctionnement, nous devons définir des critères et des indicateurs précis afin d'évaluer la qualité et l'impact de nos activités. Cela peut se traduire par un bilan avec les enfants (différents outils ou techniques utilisés), des questionnaires aux enfants et pourquoi pas aux parents...

Pour le mercredi matin, les parents souhaitent avoir les mêmes horaires d'entrée et de sortie de l'école en maternelle et élémentaire.

Merci à tous de votre participation.

Prochaine réunion :

Mardi 4 février à 17h30 en salle du conseil.

Ordre du jour : Projet de fonctionnement (inscriptions, organisation, déroulement)

L'appel à projet en direction des associations